

Mobilité



VEUILLEZ LIRE CECI EN PREMIER

BlackBerry^{MD}

APPAREILS SANS FIL

GUIDE DE DÉMARRAGE



GUIDE DE DÉMARRAGE DE L'APPAREIL BLACKBERRY

Nous vous félicitons d'avoir acheté l'appareil portatif sans fil BlackBerry^{MD}. Ce guide vous aidera à initialiser votre appareil BlackBerry et à vous familiariser avec son mode de fonctionnement.

Lisez le Guide de démarrage BlackBerry pour obtenir d'importantes consignes de sécurité ainsi que des conseils d'utilisation.

TABLE DES MATIÈRES

Contenu de l'emballage	1
Initialisation de votre appareil BlackBerry	
1. Initialisation de votre appareil	2
2. Initialisation de votre courriel	2
3. Utilisation du service de courriel Internet	8
4. Utilisation du service de navigation Internet	13
Dépannage	14
Utilisation de votre appareil BlackBerry	15
Services et options sans fil	16
Bell Mobilité – Notre entente réciproque	18

CONTENU DE L'EMBALLAGE

- Appareil portatif, modèle 7250
- Chargeur de voyage pour série 7200 avec câble USB et pince pour l'Amérique du Nord
- Pile amovible
- Étui pivotant en plastique
- Écouteur
- Trousse de documentation (comprend le guide de démarrage rapide et la fiche de référence, le guide de poche contenant des renseignements sur la sécurité, le permis d'utilisation du logiciel, le carnet de garantie et le logiciel d'interface BlackBerry CD-ROM)

INITIALISATION DE VOTRE APPAREIL BLACKBERRY

L'initialisation de votre appareil BlackBerry est simple. Vous n'avez qu'à suivre les étapes ci-dessous et, en quelques minutes seulement, vous serez prêt à l'utiliser!

1. INITIALISATION DE VOTRE APPAREIL

Suivez les directives de départ du **Guide de démarrage BlackBerry** fourni dans le **logiciel d'interface BlackBerry sur CD-ROM**.

Notez que votre appareil s'enregistrera automatiquement sur le réseau Bell Mobilité. Si ce n'est pas le cas, suivez les directives figurant dans le **Guide de démarrage BlackBerry**.

Note: Assurez-vous d'avoir suivi les directives du guide **avant** de passer à l'étape 2.

2. INITIALISATION DE VOTRE COURRIEL

A. Intégration à un compte de messagerie d'entreprise

Suivez les directives figurant dans le **Guide de démarrage BlackBerry**. Communiquez avec votre service TI lorsque vous configurez votre appareil, pour vous assurer que vous pouvez avoir accès à votre courriel de cette façon. Avec l'**appareil BlackBerry**, vous pouvez accéder à vos courriels d'entreprise de trois façons :

1. Au moyen d'un serveur **BlackBerry de messagerie d'entreprise**
2. En transférant vos courriels au compte du **service de courriel Internet de BlackBerry** (voir page 7 du présent guide)
3. Au moyen du **redirecteur BlackBerry** (votre ordinateur doit rester allumé)

B. Intégration au compte de messagerie nouveau ou existant d'un FSI

Si vous intégrez votre logiciel d'interface à un compte de messagerie nouveau ou existant d'un FSI, vous devez activer votre compte pour envoyer et recevoir des courriels. Pour ce faire, vous devez créer un compte pour le **service de courriel Internet de BlackBerry**.

Création d'un compte pour le service de courriel Internet de BlackBerry

Le **service de courriel Internet de BlackBerry** vous permet de créer votre propre compte et, en quelques minutes, de commencer à envoyer et à recevoir des courriels avec votre **appareil portatif BlackBerry**.

1. Au moyen du navigateur Internet de votre ordinateur personnel, allez à l'adresse **www.bell.ca/courrielsansfil**. Cliquez sur le bouton d'accès au **service de courriel Internet de BlackBerry**. Cliquez ici situé du côté droit de la page et sélectionnez **Créer un nouveau compte**. La page de création de compte s'affiche.
2. Dans les champs **NIP** et **NSE**, entrez l'information appropriée concernant votre appareil. Note : Pour connaître votre **NIP** et le **NSE** (utilisez la version **décimale**), cliquez sur l'icône **Options** dans l'écran **d'accueil** de votre appareil, puis sélectionnez **État**.
3. Cliquez sur **Envoyer**. La page **Conditions générales d'utilisation du service de courriel Internet de BlackBerry** s'affiche. Lisez-la et cliquez sur **J'accepte** si vous acceptez toutes les modalités. La page **Informations personnelles** s'affiche. **Note :** Vous ne pouvez pas créer un compte si vous n'acceptez pas ces modalités.
4. Remplissez les champs suivants à la page **Informations personnelles** :
 - **ID utilisateur** : Entrez un nom d'utilisateur unique pour votre compte. Ce nom sera celui que vous utiliserez pour ouvrir une session de **service de courriel Internet de BlackBerry**, et qui permettra de créer votre nouvelle adresse de courriel.
 - **Nom convivial** : Entrez le nom que vous souhaitez que l'on voie dans le champ Expéditeur lorsque vous enverrez des messages. Si vous n'entrez pas de Nom convivial, votre adresse de courriel s'affichera dans le champ Expéditeur.
 - **Mot de passe** : Entrez un mot de passe pour votre compte. *Les mots de passe doivent comporter de quatre à huit caractères et sont sensibles à la casse.*
 - **Entrez de nouveau le mot de passe** : Entrez de nouveau votre mot de passe.

5. Sélectionnez une question secrète dans la liste déroulante. Dans le champ **Réponse secrète**, entrez la réponse à la question secrète. Si vous oubliez votre mot de passe et que vous répondez correctement à votre question secrète, un nouveau mot de passe vous sera envoyé par courriel sur votre appareil. Cliquez sur **Envoyer**. La page **Compte créé** s'affiche.
6. Pour intégrer des comptes de messagerie externes, cliquez sur **Intégrer maintenant** et lisez la section intitulée **Intégration de comptes de messagerie** du présent guide. Si vous ne voulez pas intégrer de comptes de messagerie externes, cliquez sur **Entrer service de courriel Internet**. Vous pouvez intégrer des comptes de messagerie externes au compte du **service de courriel Internet de BlackBerry** en tout temps au moyen de la page **Profil**.
7. **Installez le logiciel d'interface BlackBerry**. Dans la fenêtre **Options Intégration courriel**, sélectionnez **Intégration du compte de messagerie de votre fournisseur d'accès à Internet ou d'autres comptes de messagerie**. Reportez-vous au **guide de démarrage et d'installation** pour plus de renseignements.

Intégration de comptes de messagerie

Vous pouvez configurer le **service de courriel Internet de BlackBerry** de sorte que vous puissiez recevoir et consolider des courriels de vos autres comptes externes.

Intégration d'un compte de messagerie POP3

1. Allez à l'adresse www.bell.ca/courrielsansfil et ouvrez une session du **service de courriel Internet de BlackBerry** (cliquez sur **Ouvrir session Web Client**), sélectionnez l'icône **Profil**, sélectionnez **Ajouter un compte**. Sous **Comptes de messagerie**, cliquez sur **Autres comptes de messagerie**.
2. Cliquez sur **Nouveau**. La page **Intégrer le compte de messagerie de mon fournisseur d'accès à Internet et d'autres comptes de messagerie externes** s'affiche.

3. Remplissez les champs suivants et cliquez sur **Envoyer** :

- **Adresse électronique** : Entrez au complet l'adresse de courriel que vous voulez intégrer (par exemple, jean_marteneau@nomfsi.com).
 - **Votre ID utilisateur/Nom de connexion** : Entrez le nom d'utilisateur que vous utilisez pour accéder à ce compte de messagerie externe (par exemple, jmarteneau).
 - **Mot de passe** : Entrez le mot de passe de votre autre compte de messagerie.
 - **Entrez de nouveau le mot de passe** : Entrez de nouveau le mot de passe de votre autre compte de messagerie.
 - Le système tente alors d'établir la correspondance entre votre adresse de courriel et le serveur de courrier entrant approprié.
 - Si le **service de courriel Internet de BlackBerry** ne parvient pas à trouver un serveur de courrier entrant correspondant, on vous demande de remplir le champ **Serveur de courrier POP**, entrez l'adresse de serveur de courriel de votre FSI (par exemple, courriel.nomfsi.com). Les fournisseurs de services donnent souvent de l'information sur le serveur de courriel POP dans des documents d'introduction ou de bienvenue. Si vous ne connaissez pas votre serveur de courriel POP, communiquez avec votre FSI.
 - Si le système vous demande de remplir le champ **Numéro de port**, entrez le numéro d'accès approprié. En général, le numéro d'accès est 110. Si toutefois vous ne connaissez pas le numéro d'accès, communiquez avec votre FSI.
4. Après avoir soumis l'information, vous verrez une liste de comptes de messagerie configurés dans votre compte du **service de courriel Internet de BlackBerry**. Répétez les étapes 2 à 4 pour ajouter des comptes supplémentaires.

Intégration grâce au transfert de courriel

Si votre FSI ou votre fournisseur de courriel offre ce service, vous pouvez transférer des courriels de votre compte externe au compte du **service de courriel Internet de BlackBerry**.

Si cette option n'apparaît pas dans la page **Intégrer le compte de messagerie de mon fournisseur d'accès à Internet et d'autres comptes de messagerie externes**, cela signifie que votre FSI n'offre pas ce service. Vous pouvez intégrer des comptes de messagerie externes qui supportent les courriels POP3.

1. Dans la page **Profil**, cliquez sur **Comptes de messagerie externes et adresse expéditeur**. La page **Mon fournisseur d'accès à Internet et mes comptes de messagerie externes intégrés** s'affiche.
2. Cliquez sur **Nouveau**. La page **Intégrer le compte de messagerie de mon fournisseur d'accès à Internet et d'autres comptes de messagerie externes** s'affiche.
3. Remplissez les champs **Adresse électronique**, **Votre ID utilisateur / Nom de connexion** et **Mot de passe**, tel qu'indiqué dans la section Intégration d'un compte de messagerie POP3 ci-dessus.
4. Si le service de transfert de courriel est offert avec votre compte de messagerie externe, le système vous demande de sélectionner un mode d'intégration : **transfert de courriel** ou **récupération POP3**. Sélectionnez l'option de **transfert de courriel** et cliquez sur **Envoyer**.

Note : Si l'option de transfert de courriel n'apparaît pas dans la page **Intégrer le compte de messagerie de mon fournisseur d'accès à Internet et d'autres comptes de messagerie externes**, communiquez avec votre FSI et demandez qu'une note de renvoi soit ajoutée dans votre compte, afin que vous puissiez transférer vos courriels au compte du **service de courriel Internet de BlackBerry**. Votre fournisseur de courriel devrait le faire gratuitement, à moins qu'il ne s'agisse d'un service à tarif mensuel. Par exemple, **Yahoo!**^{MD} transfère vos courriels à un autre compte de messagerie si vous êtes abonné aux services à tarif fixe « **POP Access and Forwarding** ».

Note : Le transfert de courriel crée une copie des messages dans votre compte de messagerie FSI. N'oubliez pas de supprimer les messages que vous ne voulez plus garder lorsque vous vous connectez à votre compte de messagerie FSI, faute de quoi vous pourriez manquer d'espace et ne plus pouvoir recevoir ni transférer des messages.

Transfert de vos courriels d'entreprise à votre appareil BlackBerry

Vous pouvez transférer vos courriels d'entreprise à votre compte du **service de courriel Internet de BlackBerry**.

Note: Vérifiez auprès de votre administrateur de système si vous êtes autorisé à transférer vos courriels d'entreprise à votre compte du **service de courriel Internet de BlackBerry**. En transférant vos courriels au compte du **service de courriel Internet de BlackBerry**, vous ne bénéficiez plus des fonctions de sécurité évoluées offertes par le serveur **BlackBerry d'entreprise**.

- Créez une note de renvoi dans le compte de votre ordinateur personnel afin de pouvoir transférer vos courriels au compte du **service de courriel Internet de BlackBerry**.
- Demandez à votre administrateur de système de créer une note de renvoi directement sur le serveur entreprise (**Sun**^{MD}, **iPlanet**, etc.) afin que vos courriels d'entreprise puissent être transférés au compte du **service de courriel Internet de BlackBerry**.

Définition d'une adresse d'expéditeur

Après avoir intégré des comptes de messagerie externes, vous pouvez préciser une **adresse d'expéditeur**. Ainsi, tous les messages que vous enverrez comporteront la même adresse d'expéditeur. Cette fonction vous permet d'envoyer tous vos courriels à partir de la même adresse, peu importe les autres comptes externes intégrés au compte du **service de courriel Internet de BlackBerry**.

1. Cliquez sur **Profil**. La page **Profil** s'affiche.
2. Cliquez sur **Comptes de messagerie externes et adresse expéditeur**. La page **Mon fournisseur d'accès à Internet et mes comptes de messagerie externes intégrés** s'affiche.
3. Dans la partie inférieure de l'écran, sélectionnez une adresse parmi les adresses **Adresse expéditeur**. La page **Intégrer le compte de messagerie de mon fournisseur d'accès à Internet et d'autres comptes de messagerie externes** s'affiche.
4. Choisissez l'une des options suivantes :
 - Utilisez votre nouvelle adresse de courriel de votre appareil **BlackBerry** comme adresse d'expéditeur (par exemple, jean_marteneau@bell.blackberry.net).
 - Sélectionnez l'adresse de courriel d'un des comptes intégrés dans la liste déroulante (par exemple, jean_marteneau@nomfsi.com).
 - Entrez une adresse personnalisée dans le champ.
5. Cliquez sur **Envoyer**.

Pour de plus amples renseignements sur le **service de courriel Internet de BlackBerry**, reportez-vous à l'**aide en ligne de ce service**. Pour de l'information sur l'**appareil portatif BlackBerry**, consultez le **guide de l'utilisateur** sur le CD-ROM fourni.

3. UTILISATION DU SERVICE DE COURRIEL INTERNET

Gestion de l'espace de votre compte

Voici quelques conseils qui vous aideront à réduire l'espace utilisé dans votre compte :

- Repérez les messages qui contiennent des pièces jointes, enregistrez les pièces jointes sur votre ordinateur puis supprimez les messages du compte du **service de courriel Internet de BlackBerry**.
- Surveillez votre dossier de **messages supprimés**; supprimez-y régulièrement les messages indésirables.
- Définissez des filtres afin de déplacer les messages indésirables vers votre dossier de **messages supprimés**.
- Désactivez l'option d'enregistrement des messages envoyés, qui crée une copie de tous les messages que vous envoyez dans le dossier de **messages sauvegardés**.
- Supprimez les messages automatiquement. La suppression automatique de messages déplace les anciens messages vers le dossier de **messages supprimés**.

Importation de contacts

Vous pouvez importer vos contacts dans votre **carnet d'adresses du service de courriel Internet de BlackBerry** à partir de l'application **Microsoft Outlook^{MP}**. Vous devez importer un **fichier de type .csv**.

1. Ouvrez votre **Carnet d'adresses**.
2. Dans la barre de commandes, cliquez sur **Importer**.
3. Cliquez sur **Parcourir**. Dans la fenêtre **Choisir fichier**, sélectionnez le fichier que vous voulez importer, puis cliquez sur **Ouvrir**. Le fichier est affiché dans le champ **Fichier**.
4. Cliquez sur **Ajouter**. L'information sur les contacts importés s'affiche dans votre **carnet d'adresses**.

Pour de plus amples renseignements sur l'exportation de votre carnet d'adresses **Microsoft Outlook 2000** dans un **fichier .csv**, utilisez l'**aide en ligne de Microsoft Outlook** ou du **service de courriel Internet de BlackBerry**.

Suppression de messages du portatif et du compte du service de courriel Internet

1. Ouvrez l'écran des messages en cliquant sur l'icône **Messages**.
2. Dans l'écran **Messages**, appuyez sur la molette, défilez vers le bas jusqu'aux options, puis appuyez de nouveau sur la molette.
3. Une fois que l'écran **Options de la liste message** est ouvert, défilez vers le bas jusqu'à l'entrée **Suppression activée**. (Les utilisateurs de la version 4.0 doivent sélectionner **Réconciliation mobile**, puis **Suppression activée**.)
4. Appuyez sur la molette, sélectionnez **Changer l'option** et réglez l'option à **Boîte aux lettres et terminal mobile**.
5. Parcourez la liste jusqu'à **Réconciliation mobile**.
6. Appuyez sur la molette, sélectionnez **Changer l'option** et activez l'option.
7. Appuyez sur la touche Échap située sous la molette, puis enregistrez les changements.

L'appareil est maintenant configuré de façon à pouvoir déplacer des messages du dossier de messages supprimés du compte du **service de courriel Internet de BlackBerry** lorsqu'ils sont supprimés dans l'appareil. Suivez ces étapes pour vider la boîte du **service de courriel Internet de BlackBerry** de ses messages supprimés :

1. Sélectionnez l'icône **Messages** à l'écran principal et enfoncez la molette.
2. Défilez vers le bas jusqu'aux **Options**, puis enfoncez de nouveau la molette. (Les utilisateurs de la version 4.0 doivent sélectionner **Réconciliation d'e-mails** avant de passer à l'étape 3.)
3. Allez à **Éliminer les éléments supprimés** et enfoncez encore une fois la molette.

Ouverture de pièces jointes à l'aide de l'appareil BlackBerry

Veillez vous référer aux instructions fournies dans le **guide de l'utilisateur de l'appareil BlackBerry**.

Création de groupes

Les groupes ont la même fonction que les listes de diffusion. Créez un groupe pour envoyer des courriels à plusieurs contacts de votre Carnet d'adresses du **service de courriel Internet de BlackBerry** en même temps, plutôt qu'individuellement.

1. Ouvrez votre **Carnet d'adresses**.
2. Cliquez sur **Groupes**, à la fin de la **liste des caractères** de votre **Carnet d'adresses**. La liste de **Groupes** s'affiche.
3. Cliquez sur **Nouveau**. La page **Ajouter un groupe** s'affiche.
4. Dans le champ **Nom du groupe**, entrez un nom unique pour le groupe. Vous ne pouvez pas utiliser le même nom pour plusieurs groupes.
5. Dans la liste **Sélectionnez un nom**, sélectionnez les contacts que vous voulez inclure dans le groupe et cliquez sur la flèche (>). Les contacts sont alors transférés dans la liste **Membres du groupe**.
6. Cliquez sur **Enregistrer** et fermez.

Pour envoyer un courriel au groupe, sélectionnez-le dans votre **Carnet d'adresses** et cliquez sur **Composer**, ou bien entrez le nom du groupe dans le champ À d'un message.

Établissement de l'ordre des filtres

Les filtres sont appliqués aux messages entrants dans l'ordre dans lequel ils apparaissent dans la liste de filtres. Dès qu'un filtre est appliqué à un message, aucun autre filtre ne peut y être appliqué. Ouvrez une session de **service de courriel Internet de BlackBerry** pour continuer.

- Si un filtre se trouvant au début de la liste comporte des critères très généraux, les filtres plus spécifiques se trouvant plus loin dans la liste ne seront pas appliqués aux messages entrants.
- Pour modifier l'ordre des filtres, cliquez sur les flèches situées à côté de chaque filtre. En général, les filtres comportant des critères généraux doivent apparaître en fin de liste.

Filtrage des courriels indésirables

Le **service de courriel Internet de BlackBerry** vous permet de créer des filtres pour empêcher les courriels indésirables d'être acheminés vers votre appareil.

1. Créez un dossier pour les courriels indésirables dans le compte du **service de courriel Internet de BlackBerry**. Dans le cadre de l'application, cliquez sur **Ajouter un dossier** et entrez un nom unique pour ce dossier, comme **Pollurriel**.
2. Dans la barre de commandes, cliquez sur **Filtres**. La page **Filtres** s'affiche. Précisez les règles pour ce filtre, en indiquant les domaines d'origine des courriels que vous ne souhaitez pas recevoir sur votre appareil. Pour plus d'information, reportez-vous à **l'aide en ligne du service de courriel Internet de BlackBerry**.
3. Dans la liste déroulante de dossiers **Déplacer**, sélectionnez le dossier **Pollurriel** que vous venez de créer.
4. Sélectionnez **Ne transférez pas de messages vers le terminal mobile**. Tous les courriels qui répondent aux critères de ce filtre seront transmis au nouveau dossier et non dans votre boîte de réception.

Sélection de plusieurs messages, contacts ou filtres

Pour sélectionner plusieurs éléments d'une liste, cochez les cases situées à gauche de cette liste. Les éléments correspondant aux cases cochées apparaîtront en surbrillance. Pour sélectionner tous les éléments d'une liste, cochez **Choisir tous** dans la barre de titre de la liste.

Utilisation de l'adresse de réponse

Définissez une **adresse de réponse** à laquelle toutes les réponses à vos courriels seront envoyées. Si votre **adresse de réponse** est celle d'un compte de messagerie POP3 intégré, vous pourrez recevoir vos réponses plus rapidement en définissant l'adresse de votre appareil **BlackBerry** comme **adresse de réponse** par défaut.

1. Dans la barre de commandes, cliquez sur **Options**. La page **Options** s'affiche.
2. Dans le champ **Adresse de réponse**, entrez l'adresse à laquelle vous voulez que vos messages soient envoyés.
3. Cliquez sur **OK**.

Définition d'une réponse automatique

Définissez un courriel de **réponse automatique** de sorte qu'un message soit automatiquement envoyé à toute personne qui vous envoie un message lorsque vous n'êtes pas disponible.

- Votre **réponse automatique** n'est envoyée qu'une fois tous les sept jours à chaque personne qui vous envoie un courriel. Si, entre-temps, vous modifiez votre **réponse automatique**, la durée de validité de ce message n'est pas automatiquement redéfinie. Vous devrez désactiver puis réactiver votre **réponse automatique** afin que toutes les personnes vous ayant envoyé un courriel les sept derniers jours reçoivent la nouvelle **réponse automatique**.

Gestion d'annuaires de service multiples

Si votre entreprise utilise un serveur **BlackBerry d'entreprise**, vous pourriez intégrer un compte de **service de courriel Internet de BlackBerry** distinct avec votre appareil. Communiquez avec votre administrateur de système pour savoir si vous pouvez obtenir un compte de **service de courriel Internet de BlackBerry** en plus de votre compte d'entreprise. Le **service de courriel Internet de BlackBerry** ne fait pas appel au même annuaire de service que le **serveur BlackBerry d'entreprise**.

- Sélectionnez l'annuaire de service à partir duquel le message que vous venez de composer doit être envoyé. Cette option apparaît lorsque vous appuyez sur la molette pour envoyer le message.

À moins que vous ne précisiez le contraire, votre **appareil sans fil BlackBerry** envoie des réponses aux courriels que vous écrivez à partir du même annuaire de service (c.-à-d. que si vous recevez un courriel dans votre compte d'entreprise, l'annuaire de service répondra automatiquement à partir de la même adresse).

4. UTILISATION DU SERVICE DE NAVIGATION INTERNET

Le **service de navigation Internet de BlackBerry** vous permet de naviguer dans les pages HTML à partir de votre appareil. Une fois l'appareil activé, vous recevrez automatiquement le navigateur Internet. Vous n'avez qu'à cliquer sur l'icône du navigateur pour le lancer et naviguer.

Utilisation du navigateur WAP :

- Défilez jusqu'à l'icône **WAP browser BMC Secure** et appuyez sur la molette.
- Sélectionnez **Page d'accueil** et appuyez sur la molette.
- Sélectionnez **Obtenir la liaison** à partir du menu déroulant et appuyez sur la molette.
- Sélectionnez la **catégorie de navigateur** et appuyez sur la molette.
- Sélectionnez l'**élément du menu** et appuyez sur la molette.
- Mettez en évidence **Options** et appuyez sur la molette.

DÉPANNAGE

Les sections qui suivent donnent des conseils que vous pouvez consulter si vous avez des problèmes avec votre **appareil BlackBerry** ou avec le **service de courriel Internet de BlackBerry**.

Vous ne pouvez ni recevoir ni envoyer de courriels

Si vous n'arrivez pas à recevoir de messages sur votre **appareil portatif sans fil BlackBerry**, vérifiez si vous êtes dans une zone de couverture cellulaire. Consultez le **guide de l'utilisateur** pour connaître les icônes relatives au statut du réseau et les indicateurs de couverture de l'appareil. Si vous êtes situé dans une zone de couverture et que votre appareil est inactif, vous pouvez demander à ce que l'annuaire de **service de courriel Internet de BlackBerry** soit de nouveau envoyé sur votre appareil.

1. Dans la barre de commandes, cliquez sur **Profil**. La page **Profil** s'affiche.
2. Cliquez sur **Envoyer l'annuaire de services**. Un nouvel annuaire de service sera envoyé sur votre appareil, et vous pourrez de nouveau envoyer et recevoir des courriels. Si les problèmes persistent, appelez le soutien à la clientèle de Bell Mobilité, au **1 877 DATA123**.

Note : Si vous téléchargez de nouvelles applications dans votre appareil au moyen du **logiciel d'interface**, vous pourriez avoir à renvoyer l'annuaire de service dans votre appareil par le biais du **service de courriel Internet de BlackBerry**. Si vous ne recevez pas les courriels qui sont envoyés à votre adresse de courriel, assurez-vous que vous n'avez pas dépassé la capacité de stockage de votre compte de messagerie. Si c'est le cas, il se peut que vous ne receviez plus de nouveaux messages.

Mot de passe perdu

Si vous avez oublié votre mot de passe, vous pouvez le retrouver en répondant à votre **question secrète**. Dans la page de connexion du **service de courriel Internet de BlackBerry**, cliquez sur **Oublié mot de passe?** et entrez votre nom d'utilisateur. Si vous répondez correctement à votre **question secrète**, un nouveau mot de passe temporaire vous sera envoyé par courriel. Changez ce mot de passe la prochaine fois que vous vous connecterez au **service de courriel Internet de BlackBerry**.

Si vous êtes momentanément en dehors de la zone de couverture et que vous ne pouvez pas recevoir le mot de passe temporaire sur votre appareil, communiquez avec votre fournisseur de services. Cliquez sur **Aide?** de la page d'accueil ou **Vous avez besoin d'aide?** de la page **d'aide en ligne du service de courriel Internet de BlackBerry** pour connaître les coordonnées de votre fournisseur de services.

Connexion au service de courriel Internet de BlackBerry

Les éléments suivants sont requis pour la connexion au **service de courriel Internet de BlackBerry** :

- **Internet Explorer 5.01, 5.5, 6.0** (ou versions supérieures), **Mac OS 9.0, 10.0, 10.1, 10.2** ou **Netscape Communicator 4.08, 4.58** (ou versions supérieures) avec **JavaScript**.
- **Windows 95, 98, ME, NT4, 2000, XP** ou **Mac OS 9.0** ou **10.0**.

UTILISATION DE VOTRE APPAREIL BLACKBERRY

Assurez-vous que l'antenne sans fil est en fonction, au moyen de l'icône d'**avion**. Celle-ci devrait figurer à l'écran de votre appareil.

Pour envoyer un courriel :

- Faites défiler le menu jusqu'à l'**icône d'enveloppe**, et appuyez sur la molette.
- Appuyez à nouveau sur la molette et sélectionnez **Composer message**.
- Sélectionnez une adresse de courriel dans votre liste de contacts ou sélectionnez **Utiliser une fois**.
- Entrez l'objet et le message.
- Appuyez sur la molette et sélectionnez **Envoyer message**.
- Appuyez sur la molette.

Pour faire un appel :

- Faites défiler le menu jusqu'à l'**icône téléphone** et appuyez sur la molette.
- Sélectionnez le numéro de téléphone ou :
 - Sélectionnez **Numérotation unique** dans le cas du 6750.
 - Entrez le numéro manuellement dans le cas du 7750.
- Appuyez sur la molette et sélectionnez le numéro que vous voulez composer (**par ex. 514 555-5555**).

Pour de plus amples renseignements, consultez le **guide de l'utilisateur** sur CD ROM.

SERVICES ET OPTIONS SANS FIL

Les services optionnels suivants ne sont que quelques exemples des services qui sont offerts avec votre nouvel appareil à fonction vocale.

Centre de messages

Centre de messages est un service de messagerie vocale polyvalent, automatisé et facile à utiliser, disponible avec votre nouvel appareil à fonction vocale. Quand vous n'êtes pas disponible pour répondre à un appel, que ce soit parce que vous êtes déjà au téléphone, que votre appareil n'est pas près de vous, que vous êtes à l'extérieur de la zone de couverture ou encore parce que la fonction vocale de votre appareil est désactivée, Centre de messages prend la relève. Il peut enregistrer jusqu'à 25 messages et les conserver de 7 à 14 jours (selon la province). Comme vous avez votre propre numéro d'identification personnel, vous êtes assuré de la confidentialité de vos messages.

Réglage des propriétés de votre boîte aux lettres

Centre de messages

À partir de votre appareil **BlackBerry** :

1. Sélectionnez l'**icône de téléphone** et appuyez sur la molette.
2. Appuyez sur la molette et sélectionnez **Appeler la messagerie vocale**.
3. Le numéro de téléphone ne sera pas automatiquement défini; appuyez sur #, suivi du numéro de téléphone (par exemple #5145555555).
4. Appuyez sur la molette pour placer l'**appel**.
5. Le numéro de votre **messagerie vocale** est maintenant programmé.
6. Lorsqu'on vous le demande, entrez le **mot de passe temporaire** qui vous a été attribué par un conseiller du Service à la clientèle de Bell Mobilité. **Assurez-vous de demander ce code lorsque vous appelez pour activer votre téléphone ou pour ajouter ce service à votre compte.**
7. Lorsqu'on vous le demande, **entrez un nouveau mot de passe de 4 à 15 chiffres**. Vous pouvez utiliser n'importe quel numéro, à **condition qu'il ne commence pas par zéro**.
8. Suivez les directives pour enregistrer votre nom.
9. Suivez les directives pour enregistrer votre message d'accueil personnel ou pour utiliser le message général.

À partir d'un téléphone filaire :

1. Composez votre numéro de téléphone cellulaire. Lorsque le système répond, appuyez sur la touche #.
2. Lorsqu'on vous le demande, entrez le **mot de passe temporaire** qui vous a été attribué par votre conseiller du Service à la clientèle de Bell Mobilité. **Assurez-vous de demander ce code lorsque vous appelez pour activer votre téléphone ou pour ajouter cette fonction à votre compte.**
3. Lorsqu'on vous le demande, **entrez un nouveau mot de passe de 4 à 15 chiffres**. Vous pouvez utiliser n'importe quel numéro, à **condition qu'il ne commence pas par zéro**.
4. Suivez les directives pour enregistrer votre nom.
5. Suivez les directives pour enregistrer votre message d'accueil personnel ou pour utiliser le message général.

Utilisation de la **Messagerie texte**

D'un téléphone à un autre :

Vous pouvez en tout temps envoyer de courts messages aux abonnés de Bell Mobilité ou aux personnes abonnées à ce service auprès d'autres fournisseurs de service sans fil canadiens. Tout ce dont vous avez besoin, c'est d'un appareil portatif ou d'un appareil de transmission de données compatible avec le **B@vardage mobile**, ainsi que du numéro de téléphone Bell Mobilité de la personne à qui vous voulez envoyer un message.

Par courriel :

Bell Mobilité attribue à chacun des abonnés du service **Messagerie texte** une adresse de courriel personnelle correspondant à son numéro de téléphone cellulaire (par exemple **5145555555@txt.bellmobilite.ca**). Vos amis et vos contacts d'affaires peuvent vous envoyer des courriels à cette adresse.

Par le navigateur Web :

Des messages textes peuvent également être envoyés à partir de notre site Web **www.txt.bellmobilite.ca**. Vous n'avez qu'à taper votre message et à cliquer sur Envoyer. En quelques secondes, le destinataire recevra votre message. Pour plus de renseignements sur la **Messagerie texte**, allez à l'adresse **www.bell.ca/appareilsdonnees**

AUTRES SERVICES DISPONIBLES

Bell Mobilité a d'autres options et services à vous offrir. Pour plus de renseignements sur la disponibilité de ces options et de ces services, visitez-nous à l'adresse www.bell.ca. Veuillez noter que certaines options ne sont pas offertes partout.

DES QUESTIONS?

Visitez notre site à l'adresse www.bureaumobile.ca

Pour des questions relatives à la facturation et aux services, composez le **1 800 667-0123**.

Pour un soutien technique et un soutien relatif aux données, composez le **1 877 DATA-123** ou envoyez un courriel à l'adresse librecontact@bellmobile.ca

BELL MOBILITÉ—NOTRE ENTENTE RÉCIPROQUE

Nous vous remercions d'avoir choisi Bell Mobilité comme fournisseur de services sans fil. Les modalités de service ci-énoncées sont nécessaires pour des raisons juridiques et constituent le contrat qui régira votre relation avec Bell Mobilité (parfois désignée par «nous»). Ce contrat nous lie réciproquement pour chaque appareil que vous connectez à notre réseau et pour le service que nous vous fournissons relativement à cet appareil.

DEFINITIONS

Frais de résiliation : Frais que nous vous facturerons si vous mettez fin à votre contrat d'une durée de 12 mois (99 \$) ou de 24 mois (199 \$), avant sa date d'expiration.

Appareils : Tout appareil de communication sans fil, y compris les téléphones cellulaires, téléavertisseurs, téléphones-appareils photo, ordinateurs de poche ou autres appareils de communication que vous connectez à notre réseau.

Services E9-1-1 : Tous les services d'urgence que nous sommes mandatés pour vous offrir.

Durée : La période de service est de 30 jours, 12 mois, 24 mois et 36 mois, selon celle que vous avez choisie, et elle débute à la date d'activation du service.

Frais d'itinérance : Frais que vous devez acquitter lorsque l'appel que vous faites avec votre appareil emprunte le réseau d'un autre fournisseur.

Frais d'interurbain : Frais que vous devez acquitter lorsque vous établissez des connexions interurbaines avec votre appareil.

Frais d'accès au réseau : Frais que vous devez acquitter et qui représentent votre contribution aux frais d'exploitation du réseau.

NOTRE ENGAGEMENT ENVERS VOUS

TARIF DE TEMPS D'ANTENNE GARANTI

Nous n'augmenterons pas les frais de votre plan tarifaire mensuel ni le tarif de temps d'antenne pour les appels locaux excédentaires pendant la durée de votre contrat. Toutefois, certains frais relatifs à des options ou services optionnels, d'interurbain et d'itinérance, de messagerie texte, d'Internet mobile et de messagerie image, d'accès au réseau, de service d'urgence 9-1-1, de connexion, de location d'appareils et de retard de paiement pourraient être augmentés pendant la durée de votre contrat, à notre discrétion, après vous avoir donné un préavis d'au moins 30 jours. Lorsque vous activez votre service, vous pourriez bénéficier d'offres promotionnelles qui seront en vigueur pendant la durée de votre contrat; celles-ci sont offertes à notre discrétion durant des périodes limitées.

PROTECTION DE VOTRE VIE PRIVÉE

À moins que vous ne consentiez explicitement à ce que nous divulguions vos renseignements personnels (ce qui ne comprend pas l'information accessible au public, comme votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone filaire) ou que la loi nous y oblige, nous garderons confidentiels tous vos renseignements personnels et ne les divulguerons à personne d'autre que :

- i) vous;
- ii) une personne que nous pouvons raisonnablement considérer comme votre mandataire;
- iii) un autre fournisseur de services de télécommunications, dont le but est de vous offrir des services de télécommunications de façon efficace et rentable;
- iv) une autre société, dont le but est de vous offrir un service téléphonique ou d'annuaire téléphonique;
- v) un agent auquel nous faisons appel à des fins d'évaluation de votre cote de crédit et de perception de votre compte;
- vi) une administration publique si quoi que ce soit semble présenter un danger imminent pour la vie ou un bien. Nous protégeons également vos renseignements personnels conformément à la Politique sur la vie privée et au Code de protection des renseignements confidentiels de Bell Canada, qui s'appliquent aux compagnies de Bell, y compris Bell Canada, Bell Mobilité, Bell ExpressVu et les boutiques Espace Bell ou Bell World. À moins d'indication contraire de votre part, en signant le présent contrat, vous consentez à ce que Bell Mobilité partage vos renseignements personnels avec les autres compagnies de Bell pour nous permettre de mieux cerner

vos besoins en matière de communication et de divertissement, et de vous fournir de l'information, des conseils et des solutions adaptés. Les compagnies de Bell ne fournissent ni ne vendent vos renseignements personnels à aucune compagnie indépendante, sauf avec votre permission explicite. Pour consulter la Politique et le Code dans leur intégralité ou si vous préférez que Bell Mobilité ne partage pas vos renseignements personnels avec les compagnies de Bell, visitez le site www.bell.ca ou appelez-nous au **1 800 667-1023** pour plus de détails. En signant le présent contrat, vous consentez également à ce que Bell Mobilité obtienne des renseignements à propos de votre historique de crédit auprès d'une agence d'évaluation du crédit dans le but d'activer votre service, et qu'elle divulgue votre historique de crédit Bell Mobilité à une agence d'évaluation du crédit.

VOTRE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

Vous n'êtes pas propriétaire du numéro de téléphone que nous vous avons attribué et nous pourrions éventuellement être dans l'obligation de le remplacer. Le cas échéant, vous en serez averti à l'avance, mais nous ne serons responsables d'aucun coût associé à ce remplacement. Votre numéro de téléphone peut être automatiquement transmis à la personne que vous appelez, à d'autres télécommunicateurs ou à nous. Vous pouvez bloquer l'affichage en permanence en nous avisant au moment d'activer votre service, ou par appel en tout temps en composant *67 avant de composer le numéro de téléphone désiré. Si vous décidez de bloquer l'affichage en permanence, vous pourrez le débloquent en composant le *82 avant de composer le numéro de téléphone souhaité.

GARANTIE ET POLITIQUE DE RETOUR

Les caractéristiques de fonctionnement, la qualité et l'adéquation de votre appareil sont assujetties aux spécifications et à la garantie du fabricant. Nous ne garantissons pas un service ininterrompu et ne saurions être tenus responsables des dommages, pertes ou frais qui pourraient découler d'une panne temporaire du réseau ou d'une rupture de communication. Pour obtenir plus de détails sur notre politique de retour des appareils et d'annulation de service sans frais d'annulation, visitez le site www.bell.ca/warrantyandrepairs. Vous pourriez avoir la possibilité de le faire dans un délai de 15 jours suivant la date d'achat, mais serez responsable de tous les frais d'utilisation engagés avant le retour et l'annulation.

RÉSILIATION DE VOTRE CONTRAT

Votre contrat prendra fin si :

- 1) Vous communiquez avec nous pour mettre fin à vos services avant l'expiration de votre contrat.
- 2) Nous communiquons avec vous pour mettre fin à votre contrat si, à un moment ou à un autre, vous faites défaut d'acquitter à l'échéance tout montant dû, y compris un dépôt exigé, ou si vous manquez aux conditions du présent contrat.

Lorsque votre contrat prend fin :

- 1) Vos services cesseront 30 jours plus tard ou, dans certains cas, sur-le-champ si nous avons mis fin à votre contrat.
- 2) Vous devez régler immédiatement tous les frais exigibles, y compris les frais de résiliation s'il y a lieu et tout solde en souffrance ou frais financiers se rapportant à la location de votre appareil.
- 3) Vous devez communiquer avec votre institution financière pour annuler toute autorisation de prélèvement bancaire ou sur carte de crédit relative à votre compte. À la fin de votre contrat, s'il n'a pas été résilié prématurément, vos services seront automatiquement renouvelés de mois en mois et, s'il advenait alors que votre forfait n'est plus offert, nous vous fournirons un forfait de rechange.

VOS OBLIGATIONS

RÈGLEMENT

Service mensuel

Votre facture mensuelle est payable dès sa réception et, si elle n'est pas réglée dans les 30 jours suivant la date indiquée sur la facture, des intérêts s'appliqueront au solde impayé, au taux du supplément de retard stipulé sur la facture. Si vous faites défaut de payer votre facture ou un versement intérimaire dans les délais prescrits, nous pourrions suspendre votre service ou résilier votre contrat et mettre fin à votre service. Les frais mensuels comprennent les frais d'accès au réseau, ainsi que toute taxe applicable, et peuvent aussi comprendre : les minutes locales excédentaires, certains frais relatifs à des services optionnels, d'interurbain et d'itinérance, de messagerie texte, d'Internet mobile et de messagerie image, d'accès au réseau, de service d'urgence 9-1-1, de connexion, de location d'appareils et de retard de paiement, ainsi que toute taxe applicable.

Service prépayé

Les clients du service prépayé sont aussi assujettis à ces modalités de service. Les frais seront déduits (i) immédiatement pour l'utilisation et le paiement à l'utilisation, et (ii) chaque mois pour les fonctions périodiques, dans tous les cas à partir de votre compte du service prépayé de Bell Mobilité, conformément aux conditions énoncées dans la trousse d'activation du service prépayé.

DÉPÔT DE GARANTIE

Selon votre cote de crédit ou les frais d'utilisation visés, nous pourrions exiger que vous nous versiez un dépôt de garantie remboursable. Ce dépôt vous sera retourné après six mois de paiements réguliers, sous la même forme que vous nous l'avez fourni initialement.

TRANSFERT DE RESPONSABILITÉ

You may not transfer your account to anyone else without our prior consent. You must contact our Customer Service department and a transfer service fee may be charged.

PERTE OU VOL

Vous avez la responsabilité de nous signaler immédiatement la perte, le vol ou la destruction de votre appareil. Vous serez tenu responsable du remplacement de votre appareil et du remboursement de tous les frais accumulés entre-temps.

UTILISATION RESPONSABLE DES SERVICES

Vous ne pouvez utiliser les services ou votre appareil à des fins illégales ou offensantes, ni si votre utilisation porte atteinte à notre réseau ou à notre capacité de fournir des services à d'autres abonnés. Vous ne pouvez menacer ou insulter un employé ou un représentant de Bell Mobilité. Pour préserver l'intégrité de notre réseau, vous ne pouvez revendre nos services ni permettre que le numéro de série électronique de votre appareil soit modifié de quelque façon que ce soit. En outre, vous êtes tenu de vous conformer à l'ensemble de la réglementation que nous avons émise ou adoptée à l'égard du service.

INDEMNISATION

Vous vous engagez à nous indemniser de tout dommage, perte ou dépense et de toute mesure, réclamation ou poursuite pouvant être intentée contre nous par un tiers et découlant de votre utilisation du service ou de la violation des présentes modalités de service.

LICENCES

Vous nous accordez, ainsi qu'à nos fournisseurs, une licence illimitée, libre de redevance et internationale, nous autorisant à utiliser, reproduire, adapter, transmettre, afficher, exécuter, distribuer et créer des compilations et œuvres dérivées à partir d'une partie quelconque ou de la totalité du contenu utilisateur que vous choisissez de fournir relativement au service, seulement dans la mesure où nous en avons besoin pour vous fournir le service. Vous reconnaissez que nous pouvons enregistrer votre contenu utilisateur sur nos équipements afin que vous puissiez accéder à ce contenu, mais que si vous n'accédez pas audit contenu à l'intérieur d'un certain délai (non moins de 30 jours depuis le dernier accès à moins d'indication contraire) ou si votre service prend fin, nous pourrions supprimer ce contenu sans préavis.

LIMITATIONS DE NOTRE RESPONSABILITÉ

TARIF DE TEMPS D'ANTENNE GARANTI

Sauf en ce qui concerne les dommages corporels (décès compris) ou matériels causés par notre négligence grossière, nous ne sommes pas responsables de ce qui suit envers vous ou toute autre personne utilisant votre appareil :

- i) tout défaut ainsi que tout échec ou toute interruption de transmission;
- ii) tout dommage, perte d'exploitation, perte de biens, perte de revenus, perte d'occasions d'affaires ou toute autre perte, quelle qu'en soit la cause, découlant directement ou indirectement de votre utilisation du service, des options ou de votre appareil;
- iii) tout contenu transmis sur ou enregistré par notre réseau, y compris un contenu pouvant être considéré comme illégal, dangereux, diffamatoire ou contrariant, ou susceptible de violer les droits intellectuels, privés ou autres d'un tiers;
- iv) nos actes ou omissions, y compris ceux de nos employés et de nos mandataires, ainsi que des personnes dont nous sommes légalement responsables, ayant fait preuve de négligence ou autrement;
- v) votre non-respect des présentes modalités de service, votre négligence et vos actes ou omissions durant l'utilisation du service, des options ou de votre appareil;
- vi) le vol, la perte ou l'utilisation non autorisée de n'importe quelle carte prépayée de Bell Mobilité ou du NIP à 12 chiffres qui y est associé.

Ce qui suit s'applique lorsque nous fournissons des services E9-1-1. Notre responsabilité n'est pas limitée à ce qui est énoncé ci-dessous en cas de faute délibérée, de négligence grossière ou de conduite anticoncurrentielle de notre part ou en cas de violation de contrat lorsque la violation découle de notre négligence grossière. Sauf dans les cas où notre négligence entraîne des préjudices corporels (décès compris) ou des dommages à vos biens ou à vos locaux, notre responsabilité pour négligence quant à la fourniture de services E9-1-1 se limite au plus élevé des deux montants suivants : 20 \$ ou trois fois le montant que nous vous verserions si vous aviez droit à un remboursement pour la fourniture d'un service défectueux en vertu du présent contrat. À l'égard de la fourniture de services E9-1-1, nous n'assumons aucune responsabilité en ce qui a trait à ce qui suit :

- (i) toute diffamation, tout discrédit ou toute violation de droits d'auteur découlant de documents ou de messages transmis par l'intermédiaire de notre réseau de télécommunications à partir de vos biens ou de vos locaux ou enregistrés par votre appareil ou votre équipement;
- (ii) tout dommage découlant de gestes, de manquements, de négligence ou d'omission de votre part dans l'utilisation ou l'exploitation de l'équipement que nous vous avons fourni; et
- (iii) tout geste, manquement ou négligence d'autres compagnies ou réseaux de télécommunications dans la mesure où l'on fait appel à de telles compagnies ou réseaux pour établir des liaisons à destination et en provenance de votre appareil.

ACCORD, SIGNATURE ET ACTIVATION

Si vous n'acceptez pas les modalités de service susmentionnées, veuillez ne pas activer votre nouvel appareil et nous le retourner intact dans son emballage initial dans les 15 jours suivant la date d'achat. Si vous n'apposez pas votre signature ci-dessous mais que vous activez votre appareil et utilisez le service, vous acceptez d'être lié par les modalités de service susmentionnées. **SI VOUS ACCEPTEZ LES MODALITÉS DE SERVICE SUSMENTIONNÉES, Y COMPRIS LES LIMITATIONS DE NOTRE RESPONSABILITÉ**, veuillez apposer votre signature ci-dessous.

- Je préférerais que Bell Mobilité ne partage pas mes renseignements personnels avec les autres compagnies de Bell.

Au plaisir de vous compter parmi nos clients satisfaits,



Cameron McCuaig

Vice-président – service à la clientèle

Bell Mobilité Inc.

Accepté par :

[Nom du client] _____

Date : _____

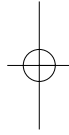
Signature du client : _____

Les présentes modalités de service ne peuvent être modifiées d'aucune façon par un représentant ou un mandataire de Bell Mobilité. Pour obtenir de plus amples renseignements, nous vous invitons à consulter le site www.bell.ca ou à communiquer avec le Service à la clientèle au **1 800 667-0123**.



Les familles de marques, d'images et de symboles relatifs à BlackBerry et à RIM sont la propriété exclusive et des marques de commerce de Research In Motion Limited – utilisées sous permission. Microsoft et Windows sont des marques déposées ou des marques de commerce de Microsoft Corporation aux États-Unis et dans d'autres pays.

—



—